

220C3573
FR0000076176-FS1001

14 septembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>DALET SA</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 11 septembre 2020, complété par un courrier reçu le 14 septembre 2020, M. John Pinto a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 28 avril 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Soje Fund LP et Hinsdale LLC qu'il contrôle, le seuil de 20% du capital de la société DALET SA et détenir directement et indirectement, à cette date, 792 426 actions DALET SA représentant 934 332 droits de vote, soit 19,91% du capital et 17,49% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Soje Fund LP ²	534 982	13,44 ³	660 888	12,37
Hinsdale LLC ²	129 000	3,24	145 000	2,71
John Pinto	96 075	2,41	96 075	1,80
Famille John Pinto	32 369	0,81	32 369	0,61
Total John Pinto	792 426	19,91	934 332	17,49

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société DALET à la suite d'une attribution d'actions gratuites DALET SA.

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir, au 11 septembre 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Soje Fund LP et Hinsdale LLC qu'il contrôle, 792 426 actions DALET SA représentant 934 332 droits de vote, soit 19,91% du capital et 17,49% des droits de vote de cette société⁴, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Soje Fund LP ²	534 982	13,44	660 888	12,37
Hinsdale LLC ²	129 000	3,24	145 000	2,71
John Pinto	96 075	2,41	96 075	1,80
Famille John Pinto	32 369	0,81	32 369	0,61
Total John Pinto	792 426	19,91	934 332	17,49

¹ Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 3 979 382 actions représentant 5 342 953 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Contrôlée par M. John Pinto.

³ Il est précisé que la société Soje Fund LP a franchi individuellement en baisse, le 25 septembre 2018, le seuil de 15% du capital de la société DALET SA.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 3 979 382 actions représentant 5 342 453 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.